

# **Arrêté fédéral concernant les projets de construction et d'acquisition de terrains et d'immeubles du secteur du domaine de l'EPF (Programme de construction 2000 du domaine de l'EPF)**

du 21 décembre 1999

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'art. 85, ch. 10, de la constitution;  
vu le message du Conseil fédéral du 31 mai 1999<sup>1</sup>,  
*arrête:*

## **Art. 1**            Crédits d'engagement

<sup>1</sup> Conformément à la liste figurant en annexe, un crédit d'engagement sous forme d'un crédit global, d'un montant total de 344 243 000 francs est octroyé au Conseil fédéral.

<sup>2</sup> Le montant total de 209 393 000 francs, mentionné au chiffre 1 de l'annexe est soumis aux dispositions concernant le frein aux dépenses.

## **Art. 2**            Transferts limités de crédits

<sup>1</sup> Le Conseil des EPF peut, en accord avec l'Administration fédérale des finances, effectuer des transferts limités à l'intérieur du crédit d'engagement.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement doivent être inscrits dans les budget annuels.

## **Art. 3**            Disposition finale

Le présent arrêté qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 22 septembre 1999

La présidente: Heberlein  
Le secrétaire: Anliker

Conseil des Etats, 21 décembre 1999

Le président: Schmid Carlo  
Le secrétaire: Lanz

<sup>1</sup> FF 1999 6415

**Liste des crédits d'ouvrages****1. Crédit d'engagement soumis aux dispositions concernant le frein aux dépenses**

Assainissement et adaptations des anciens bâtiments de chimie de l'EPFZ au centre-ville en vue de leurs nouvelles affectations Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) (Projet n° 3015.047)	Francs 169 743 000
Extension et assainissement du complexe de laboratoires de recherches OFL Institut Paul Scherrer (IPS), Würenlingen et Villigen (Projet n° 3072.014)	39 650 000
<b>Total</b>	<b>209 393 000</b>

**2. Crédit d'engagement non soumis aux dispositions concernant le frein aux dépenses***a. Projets dépassant 10 millions de francs*

Assainissement et adaptations du bâtiment de laboratoires HPM au Höggerberg Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) (Projet n° 3004.053)	18 200 000
Déconstruction et assainissement d'installations atomiques et construction d'un local de stockage des composants activés de l'accélérateur Institut Paul Scherrer (PSI), Würenlingen et Villigen (Projet n° 0375.007)	18 750 000
<b>Total</b>	<b>36 950 000</b>

*b. Projets inférieurs à 10 millions de francs*

Projets conformément à la liste des ouvrages du chiffre 4 du programme de construction 2000 du domaine des EPF	97 900 000
<b>Total</b>	<b>97 900 000</b>
<b>Montant total du crédit d'engagement</b>	<b>344 243 000</b>

## **Arrêté fédéral concernant les projets de construction et d'acquisition de terrains et d'immeubles du secteur du domaine de l'EPF (Programme de construction 2000 du domaine de l'EPF)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.01.2000
Date	
Data	
Seite	125-126
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 155

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.